

Fiche à destination des professionnels de santé

Protocole de sevrage - arrêt des médicaments à base de cannabis

Le sevrage concerne principalement le THC.

Il est défini comme suit :

Hors urgence médicale, baisse de 2,5 mg de THC tous les 7 à 14 jours (14 jours recommandé) à adapter selon la symptomatologie de sevrage, soit 3 à 6 mois en moyenne pour la majorité des patients compte tenu des posologies usuelles.

La conduite de ce protocole avec une décroissance très progressive doit permettre d'éviter voire limiter pour le patient, l'apparition des symptômes de sevrage et la recrudescence des symptômes pour lesquels le traitement était prescrit

Les symptômes du sevrage en cannabinoïdes

Lors de l'arrêt d'une consommation de cannabis médical au long court (> 1 mois), un syndrome de sevrage peut être observé dans la semaine suivant l'arrêt du traitement. Il se caractérise par la manifestation de 3 (ou plus) des symptômes suivants :

- Irritabilité, colère ou agressivité.
- Nervosité ou anxiété.
- Difficulté de sommeil (par exemple, insomnie, rêves perturbants).
- Diminution de l'appétit ou perte de poids.
- Agitation.
- Humeur dépressive.
- Au moins un des symptômes physiques suivants causant une gêne importante : douleur abdominale, tremblements, sueurs, fièvre, frissons ou maux de tête.

L'arrêt du CBD ne s'accompagne pas généralement de syndrome de sevrage.